

Opérateur de vidéoprotection (H-F)

La Ville de Châteauroux vous informe de la vacance, en interne et en externe, d'un poste d'opérateur de vidéoprotection (H-F), à temps complet, au Centre de Supervision Urbaine, au sein de la Direction Municipale de la Sécurité Publique.

A 2h de Paris, la capitale du département de l'Indre est située dans le Berry, au cœur de la Champagne berrichonne, entre la Brenne, pays des mille étangs et le Boischaut sud romantique. La Ville de Châteauroux est classée à la 36ème place des villes de France où il fait bon vivre et fait partie du top 5 des villes de 20 000 à 50 000 habitants.

Ville et Agglomération de Châteauroux portent des projets ambitieux destinés à maintenir cette qualité de vie qui permet d'allier activité professionnelle (développement du parc d'activités d'Eurocity Ozans à vocation internationale...), vie familiale et personnelle (Ville à vélo, pôle gare multimodal...), activités culturelles, sportives et associatives (complexe aquatique Balsan'éo de plus de 5 000 m2, manifestations nationales et internationales...).

PROFIL : Poste relevant d'un des cadres d'emplois de catégorie C de la fonction publique territoriale.

MISSIONS :

- Assurer la sécurisation préventive et curative des lieux publics (espaces, bâtiments et voies publiques) dotés d'équipements de vidéoprotection,
- Analyser les informations afin de provoquer l'intervention des services appropriés (Police Nationale, Police Municipale, services municipaux),
- Repérer sur les écrans les événements significatifs,
- Assurer la sécurité des personnels « en intervention » par une veille visuelle permanente et la gestion des DATI (dispositif alarme pour travailleurs isolés),
- Exploiter les enregistrements des caméras afin de rechercher des éléments utiles (réquisitions des Officiers de Police Judiciaire ou levées de doute), et rédiger les rapports y afférents,
- Appliquer les consignes et les actions correspondantes en cas de déclenchement d'alarmes dans les divers bâtiments municipaux (contre appel et demande d'intervention de la Police Municipale),
- Rédiger les documents de synthèse (compte rendu de missions, cahier de visite, compte rendu d'astreinte) traduisant l'activité du service,
- Rendre compte aux responsables hiérarchiques.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :

Savoirs :

- Connaître la réglementation relative à la vidéoprotection (législation en vigueur, règles de confidentialité, visualisation des images, extraction des fichiers, respect de la vie privée et des libertés individuelles),
- Distinguer les infractions pénales et les situations nécessitant le déploiement des services d'intervention (Police Nationale, Police Municipale, services de secours ou municipaux),

- Connaître les compétences judiciaires et administratives des fonctionnaires des différents services d'intervention,
- Maîtriser les procédures et modes opératoires des différents plans de crise et d'intervention,
- Intégrer la géographie urbaine et les lieux d'implantation des caméras,
- Appréhender les règles de transmission des consignes et d'informations de la hiérarchie.

Savoir-faire :

- Utiliser et maîtriser le logiciel d'exploitation des caméras de vidéoprotection (visualisation des images dans le cadre légal),
- Repérer sur écran les événements significatifs et déclencher les procédures d'intervention,
- Analyser l'information et relayer vers les services compétents et prendre en compte les informations transmises par ces services,
- Rédiger les documents de synthèse (compte-rendu de mission journalier et fiche état statistique),
- Détecter les pannes et informer les services compétents,
- Aider les techniciens de la Direction des Systèmes d'Information et de la Transition Numérique dans leur diagnostic,
- Vérifier les masquages, les champs de vision et les prépositions des caméras,
- Gérer le contrôle d'accès au CSU (uniquement personnes accréditées),
- Assurer une retranscription fiable des événements et consignes entre les binômes (écrit et oral).

Savoir-être :

- Calme et pondéré dans les situations de stress,
- Organisé et méthodique,
- Faire montre de réactivité et d'initiative,
- Etre curieux.

SPECIFICITES DU POSTE :

Temps de travail : Poste à temps complet – horaires d'amplitude variable sur cycle de six semaines.

Horaires de travail :

- 1) Matin :
Lundi de 8h à 18h,
Mardi à vendredi de 7h à 14h,
- 2) Après-midi :
Mardi à vendredi de 13h30h à 21h,
Et un samedi : de 9h à 18h, toutes les six semaines.
- 3) Nuit :
Mercredi au jeudi de 20h30 à 4h30 (toutes les six semaines),
Jeudi au dimanche de 20h30 à 6h.

Toutes les six semaines en vacation « nuit », l'agent assure une astreinte téléphonique à son domicile (déport des appels vers un téléphone portable d'astreinte).

Au Centre de Supervision Urbaine, poste de travail dans un local clos, sans lumière naturelle.

Pénibilité visuelle en raison de la surveillance en continu des écrans.

Episodiquement, renseigner et guider les usagers des parkings par l'intermédiaire du dispositif d'interphonie.



CHÂTEAURoux

recrute



Pour tout renseignement complémentaire, les candidats peuvent s'adresser à Monsieur Roland Sampson, responsable du Centre de Supervision Urbaine au 02.54.08.35.68.

L'envoi des candidatures (un CV, une lettre de motivation) est à effectuer directement en ligne sur www.chateauroux-metropole.fr > Les institutions > Recrutement" **avant le 11 juillet 2021.**

Pour une candidature interne, les agents intéressés doivent retirer sur intranet l'imprimé « fiche de mobilité interne ». Cette demande, accompagnée d'une lettre de motivation et d'un CV, doit parvenir par la voie hiérarchique **avant le 11 juillet 2021.**

A défaut, elles peuvent être transmises par courrier à la direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville, CS 80509, 36012 Châteauroux cedex.